

**A AFFICHER !**

**SNUEP INFOS!**



**F.S.U.**

**Un Site, un Mail !**

<http://www.snuep.com>

[snuepnat@snuep.com](mailto:snuepnat@snuep.com)

*Lettre d'information du Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel*

**N°76 du 1/09/07**

## **Communiqué du SNUEP sur la rentrée**

11 200 postes en moins dans l'enseignement (40 000 en 4 ans), réduction de 5 % du nombre de stagiaires PLP à cette rentrée qui s'ajoute aux moins 30% de l'année dernière : côté Ministre de l'Education Nationale on appelle cela participation à l'effort de réduction du budget alors que les services ne prévoient pas une baisse des effectifs élèves en lycées professionnels (*ils seraient même en augmentation si toutes les demandes étaient satisfaites*).

Côté « personnels et élèves », on constate une dégradation accélérée des conditions de travail, d'études et de la qualité de l'enseignement :

- Réduction de l'offre de formation : de plus en plus d'élèves ne trouveront pas de place dans la spécialité qu'ils ont choisie.
- Regroupements arbitraires de sections ignorant les impératifs pédagogiques.
- Réduction de l'encadrement en personnels qui ne permettra pas, notamment dans certains établissements, de faire face aux besoins réels et à la montée de la violence.
- Recours de plus en plus massif à des personnels précaires surtout dans l'Enseignement Professionnel pour masquer la pénurie de personnels qualifiés, alors que la voie professionnelle devrait disposer de Professeurs de Lycée Professionnel titulaires formés au plus haut niveau.

Le ministre est beaucoup moins regardant sur la débauche de moyens accordée à la promotion et au développement de l'apprentissage par l'Etat et les Régions.

Les choix politiques et budgétaires sont en train de sacrifier le service public d'éducation et encore plus l'enseignement professionnel public qui subit la concurrence totalement faussée de l'apprentissage.

Le SNUEP, reçu hier au Ministère par Messieurs Jouve et Huart, a fait connaître sa profonde opposition à toute réforme qui irait à l'encontre du bien de nos élèves et recherchera l'unité la plus large pour défendre l'enseignement professionnel (avec toutes ses structures: LP, SEGPA et EREA) et ses personnels.

**Le Secrétariat National**

**Paris le 30 Août 2007**

## Nouveaux Diplômes

	INTITULÉ	1 <sup>ÈRE</sup> OU (DERNIÈRE SESSION)
<b>MODIFICATION</b>		
<b>BEP</b> NOR: MENE0757270A Arrêté du 18 juin 2007 JO n° 158 du 10 juillet 2007 BO n° 29 du 26 juillet 2007  NOR: MENE0762104A Arrêté du 30 juillet 2007 J.O n° 188 du 15 août 2007 BO du 13 septembre 2007 NOR: MENE0760972A Arrêté du 19 juillet 2007 J.O n° 190 du 18 août 2007 BO du 6 septembre 2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>- métiers de la plasturgie (<del>La compression et l'injection</del> seront obligatoirement traitées dans tous les établissements de formation. ...Parmi les autres sept techniques, l'équipe pédagogique choisira au moins <del>deux</del> trois autres techniques représentatives du bassin d'emploi.)</li> <li>- mise en œuvre des matériaux (mise en oeuvre des matériaux)</li> <li>- boucher ; charcutier/traiteur</li> </ul>	2008  (2009 rattrapage en 2010)  2008
<b>MENTION COMPLÉMENTAIRE</b> NOR: MENE0758266A Arrêté du 26 juin 2007 J.O n° 165 du 19 juillet 2007 BO n° du 30 août 2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>- organisateur de réceptions</li> </ul> art. 1 « L'accès en formation à la mention complémentaire "organisateur de réceptions est ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat technologique hôtellerie, du baccalauréat professionnel restauration, du brevet professionnel cuisinier ou du brevet professionnel restaurant. »	A compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2007
<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> NOR: MENE0759490A Arrêté du 6 juillet 2007 BO du 6 septembre 2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>- technicien géomètre-topographe</li> </ul>	2009
<b>CRÉATION/RÉNOVATION</b>		
<b>CAP</b> NOR: MENE0757862A Arrêté du 22 juin 2007 Jo n° 167 du 21 juillet 2007 BO n° du 30 août 2007  NOR: MENE0758232A Arrêté du 26 juin 2007 JO n° 168 du 22 juillet 2007 BO n° du  NOR: MENE0757782A	<ul style="list-style-type: none"> <li>- coiffure</li> <li>- horlogerie</li> <li>- conducteur routier « marchandises »</li> </ul>	2009 (2008)

Arrêté du 21 juin 2007 Arrêté du 26 juin 2007 JO n° 168 du 22 juillet 2007		
<b>ABROGATION</b>		
BEP Arrêté du 4 mai 2007 JO du 15 mai 2007 NOR : MENE0753750A BO n° 22 du 7 juin 2007	<b>- maintenance des équipements de commande des systèmes industriels</b>	(2009) rattrapage en 2010
<b>MENTION COMPLÉMENTAIRE</b> NOR: MENE0758248A Arrêté du 26 juin 2007 JO n° 165 du 19 juillet	- façonnier de cheminées d'intérieur	(2008) rattrapage en 2009

## Affectation des stagiaires à la rentrée 2007: Déclaration du SNUEP au Groupe de Travail

Groupe de Travail Ministériel du 2 Août 2007

### Déclaration préalable SNUEP FSU

Nous tenons en premier lieu à réaffirmer notre attachement au paritarisme, y compris pour les groupes de travail comme celui-ci.

Concernant la répartition des stagiaires dans les différents IUFM, cette année encore, nous déplorons les disparités entre les académies. Certaines sont sacrifiées pénalisant les jeunes collègues qui en sont originaires.

D'autre part, nous resterons vigilant sur l'affectation en stage pendant 3 ans qui semble pour le moment écarté.

Nous sommes attachés aussi au dialogue social qui semble faire défaut au premier Ministre qui annonce sans concertation l'instauration d'un service minimum les jours de grève, nous condamnons cette

initiative. C'est sans doute une manière pour le gouvernement de mettre un rideau de fumée au lendemain d'annonces budgétaires difficiles.

Annonces qui prévoient 10 000 suppressions de postes pour la rentrée 2008, alors que des milliers de jeunes (2000 dans le 93) se voient refuser une formation en Lycée Professionnel, SEGPA, EREA par manque de places. Nous dénonçons cette nouvelle étape dans la dégradation du service public d'éducation

Le SNUEP FSU demande l'ouverture de CAP, BEP, BAC PRO en tant que de besoin et le recrutement d'enseignants pour les faire fonctionner.

## Bilan du mouvement stagiaires 2007

Bilan groupe de travail Stagiaires CPE (24 juillet 2007) et PLP (2 Août 2007).

Le constat le plus criant, c'est une baisse des recrutements tant chez les CPE (- 15%) que chez les PLP stagiaires en IUFM (- 4,5%).

- L'affectation est basée sur la demande des rectorats et sur les centres de formation qui se raréfient : Arts appliqués :4 centres de formation; conducteurs routiers :1 centre; sciences médicaux social :4 centres....

- L'affectation tient compte aussi des redoublements (10% en 2006)

- L'affectation est enfin tributaire des intégrations dans le corps des PLP de fonctionnaires de la fonction publique hospitalière en STMS, de ceux de France télécoms en Vente .C'est 5 % du recrutement et le plus souvent dans les académies du Sud.

-1% des dossiers sont revus en séance de travail et comme toujours l'important c'est que le dossier du Stagiaire soit suivi par le syndicat.

Les disparités entre académies s'accroissent et les écarts se creusent faisant craindre pour l'avenir du recrutement (concours national avec recrutement régional), des mutations (nationale), du stage (3 ans dans l'académie de recrutement).

Ainsi Aix perd 9 % de ses capacités d'accueil, Bordeaux 24%, Lyon 10%, Nantes 23%, Nice 20%, Orléans 24%, Poitiers 27%... Par contre Amiens gagne 14%, Créteil 12%, Lille 4 %, Versailles 21%.

44% des affectations ont eu lieu dans la grande Couronne Parisienne.

## Compte Rendu de l'audience au MEN

Le SNUEP-FSU a été reçu le 30 septembre 2007 au Ministère par les responsables de la Formation Professionnelle : Mrs JOUVE et HUART.

Un tour d'horizon a eu lieu afin de présenter nos réflexions et nos fortes réticences face à une politique qui augure mal de l'avenir de notre secteur.

Nous avons pu aborder les points suivants : - Le Métier et nos carrières

- La concurrence de l'apprentissage

- Le devenir de nos élèves et leur poursuite d'études

- L'articulation Collège-LP

- Les lycées des métiers

- Le Contrôle en Cours de Formation....

Il est évident que nous avons rappelé nos mandats sur l'apprentissage, redit notre opposition à la fermeture des postes sur notre secteur déjà largement déficitaire en titulaires et recrutant tout azimut dans nombre de spécialités professionnelles.

Un compte rendu plus exhaustif sera bientôt disponible sur notre site.

## Dernière Minute : Retour à la case départ

**L'abrogation du décret De Robien est paru au JO. Le SNUEP s'en félicite et sera vigilant tout au long de l'année à l'occasion de la tenue des réunions ministérielles. Il revendiquera, tout au long des discussions à venir, la spécificité des personnels de l'Enseignement Professionnel pour arriver à une vraie reconnaissance du métier de PLP.**

## Première semaine de rentrée :

Pensez à programmer une réunion syndicale pour faire le point (personnels au complet? situation des TZR et des précaires....). Certains chefs d'établissement l'incluent à tort dans leur planning de pré-rentree. A vous de décider du jour et de l'heure !

**BONNE RENTREE A TOUS !**